



Nos partenariats et nos projets permettent à nos élèves de valoriser leur parcours de formation :

- **validation des crédits universitaires** pour les deux années de Licence (Université de Reims pour la musicologie, partenariat avec Lille 3 en cours),
- **accès privilégié au CRD de Saint-Quentin** avec des horaires adaptés à l'emploi du temps des étudiants,
- travail régulier avec des institutions prestigieuses telles que la **Philharmonie de Paris** et **La muse en circuit** (centre national de création musicale),
- nombreux projets pédagogiques autour de la pratique musicale et de la création sonore avec des ensembles reconnus sur le plan national et international : **Ensemble intercontemporain**, **Orchestre Les Siècles**, **Ensemble Sound initiative**,
- **projets transversaux au sein de l'établissement** mêlant les élèves du BTS audiovisuel et de l'option cinéma en CPGE.
- atelier instrumental, atelier d'informatique musicale et création sonore au sein du lycée.



1, rue Gabriel Girodon
02100 SAINT-QUENTIN

📞 03 23 06 38 38

📞 03 23 64 08 02

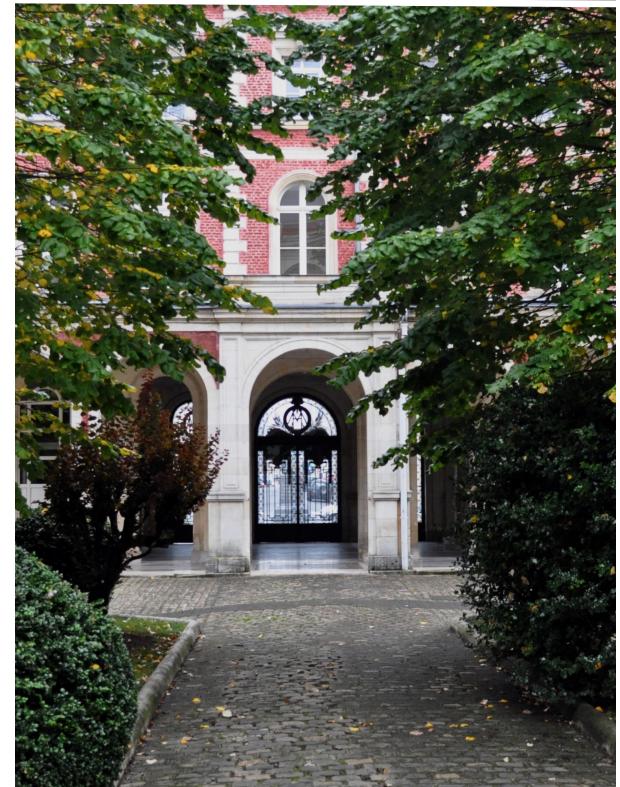
✉ ce.0020048s@ac-amiens.fr
cpge.musique.henri.martin@gmail.com

✉ henrimartinmusique

🌐 lyceehenrimartin.fr
henrimartinmusique.wordpress.com



Classe préparatoire aux Grandes Écoles littéraires



Option Musique



Une option rare, ouverte à des profils très variés, pour des débouchés multiples

L'option musique du lycée Henri Martin s'adresse à tous les élèves :

- ayant suivi un parcours musical (option musique obligatoire et/ou facultative au lycée, TMD, conservatoire, écoles de musique ou cours particuliers),
- ayant une pratique instrumentale et/ou vocale régulière.

Qu'ils s'orientent spécifiquement vers la musique ou bien vers d'autres domaines des sciences humaines, l'option musique est une véritable plus-value pour les élèves car elle élargit le spectre des débouchés qu'offre traditionnellement une classe préparatoire littéraire. Outre les concours de la fonction publique, elle ouvre la voie aux métiers de la culture, de la médiation culturelle et du patrimoine (organisation et gestion de manifestations culturelles, chargé de mécénat), aux métiers de l'édition musicale, du journalisme et de la critique d'art.



La musique en CPGE – Enseignement / Spécificités

La formation hebdomadaire propose 6 heures de cours par niveau.

En première année (**Hypokhâgne**), les contenus d'enseignement sont structurés selon les entrées suivantes :

- **Les champs historiques et socio-économiques :**

- Histoire de la musique, esthétique et culture musicale générale
- Musique et société

- **Les champs analytiques et pratiques :**

- L'œuvre et son langage
- L'œuvre, sa réalisation et son interprétation

Les étudiants abordent les différentes périodes de l'histoire de la musique en lien avec l'histoire des arts, de la philosophie et de la littérature. Ils acquièrent les bases du commentaire d'écoute, de l'écriture musicale, de l'harmonie au piano.

En seconde année (**Khâgne**), tirant parti des acquis de l'année précédente, la formation est spécifiquement orientée vers la **préparation des épreuves du concours de l'ENS de Lyon LSH et de la BEL** (Banque d'Epreuves Littéraires). Le concours se décline en deux épreuves de natures différentes :

- une dissertation d'histoire de la musique basée sur l'une des questions inscrites au programme limitatif des ENS,
- des épreuves orales qui comprennent : écriture musicale et commentaire d'écoute (Paris Ulm), écriture musicale et interprétation (Lyon LSH).

À l'issue des deux années de formation, l'admission à l'ENS permet la poursuite d'études pour la préparation aux concours du CAPES éducation musicale et chant choral ou de l'agrégation de musique. Cette admission reste exceptionnelle, mais ils peuvent doubler leur deuxième année, si les résultats obtenus le permettent (validation par le conseil de classe). Par ailleurs, les étudiants sont en mesure de poursuivre des études de haut niveau dans de nombreuses voies :

- passer les concours d'entrée des Ecoles partenaires de la BEL et tenter une intégration dans l'une d'elles
- entrer en 3^{ème} année de Licence à l'Université
- présenter les concours d'entrée des Conservatoires régionaux ou nationaux dans les disciplines dispensées au cours de la formation en classe préparatoire.